

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Cl
Cyclisme

Kigali, le 18/11/1986

N° 4532 /15.08.01

Zsi
Assurance
per
19/11/86

Monsieur
Membre du Comité National de
Direction du Cyclisme

Objet: Réunion du CNDC.

Monsieur,

Dans le cadre de la promotion du cyclisme au Rwanda, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion qui aura lieu le 3 décembre 1986 à 9H00 du matin dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.


L'ordre du jour comprend :

- La restructuration du Comité
- La promotion du cyclisme au Rwanda
- Divers.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIIYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

[Signature]


Note

M. Antoine

La réunion n'a pas eu lieu
à cause du comité incomplet.

Pour ce faire,

il faut préparer une lettre
pour inviter tout le comité
à une date que vous choisissez
avec le directeur Philippe,
y compris les autres à proposer
dans le comité.

Il faut donc le directeur inviter
ces gens du comité ainsi que ceux
vous trouvez capables de travailler
Berci Rufoko G. E. D.

Note relative à l'organisation du Comité
National de Direction de Cyclisme.-

Du point de vue juridique, l'A.G. est la seule habilitée à remanier le Comité. L'on se souviendra cependant que le Comité de Cyclisme, tout comme celui d'Athlétisme, a été mis sur pied en toute hâte pour permettre l'existence du Comité National Olympique du Rwanda (CNOR). Nous voulions à ce moment nous affilier au CIO et pour ce faire, il fallait 5 Fédérations avec des Comités connus. Or dans cette période il n'en existait que 3 (FB, VB, BB). C'est dire donc que lors de la constitution du comité de cyclisme, on a convoqué en toute hâte des personnes dont on supçonnait quelque intérêt pour le cyclisme et on a élu le comité. A la limite, on aurait même pu les désigner à tout hasard sans devoir simuler une Assemblée Générale.

C'est vous dire que dans les conditions normales, il aurait fallu des clubs à la base, lesquels clubs se seraient constitués en fédération. Ces mêmes clubs auraient constitué une A.G. qui aurait élu le comité. L'idée d'une A.G. qui remanierait le comité relève certes d'une procédure plus régulière, mais cette A.G. est difficile à rassembler car elle n'est réellement pas existante.

Quand bien même on empruntait cette voie pour restructurer le comité, la procédure serait longue alors que cette restructuration est absolument urgente compte tenu des activités de cyclisme en cours et du souci de voir le comité passer à l'action sans tarder.

Aussi, face à ce blocage d'ordre juridique (convoquer l'A.G. inexistante) et en tenant compte de l'urgence de la réorganisation du comité que le Chef de Bureau Sports Individuels a formulé, à l'attention du Ministre qui décida, la proposition suivante. Elle est présentée de façon motivée. Je vous signalerais que la même proposition a été optée pour la fédération d'Athlétisme.

* Le Comité se complète de lui-même et le Ministre sanctionne.

Ici revient le problème de compétence, car il n'est pas régulier que le comité procède à son propre remaniement. La tâche revient normalement à l'A.G. Mais puisque cette A.G. n'existe pas vraiment et que sa constitution risque de prendre beaucoup de temps, les membres de la réunion ont pensé que si le Ministre donne une délégation de pouvoir, après consultation des techniciens du MIJEUCOOP, la proposition a été sanctionnée par le Ministre.

Cette solution offre l'avantage d'être à la fois rapide et régulière.

Avant de proposer le nouveau comité le Bureau Sports Individuels s'est basé sur ce qui suit :

- Référence à la lettre du 9/8/86 émanant du Président de CNDC et adressée au Ministre dans laquelle il demandait un agent de liaison qui s'occupera des archives et de la correspondance. Ce qui rencontre la politique du Ministère qui souhaiterait que les Secrétaires Généraux des fédérations soient des cadres du MIJEUCOOP pouvant servir de liaison permanente entre celui-ci et la fédération et pour assurer une bonne conservation des documents.

- Pour que cette restructuration soit efficace, elle devait être guidée par un élément essentiel, à savoir la disponibilité, surtout pour la présidence et le Secrétariat Général en raison de l'importance administrative de ces deux postes.

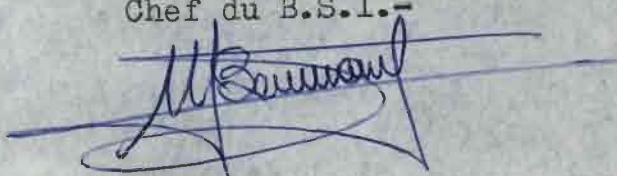
C'est dans cet esprit que les propositions suivantes furent formulées et approuvées par le Ministre :

<u>Président</u>	: Dr SENDAMA Ignace ✓
<u>1er Vice-Président</u>	: Dr MUTABARUKA Evariste -
<u>2ème Vice-Président</u>	: ✓ RUFOKO Emmanuel ✓
<u>Secrétaire Général</u>	: MBARUSHIMANA Antoine ✓
<u>Trésorier</u>	: ✓ KALINDA Viateur - ✓
<u>Conseillers</u>	: - KAREMERA Pierre ✓
	: ✓ - NZABILINDA Joseph ✓
	: ✓ - NKERAMIHIGO Protais. ✓
<u>Membres</u>	: - MAYAKA Emmanuel ✓
	: - SINGAYE André
	: - SAKUMI Anselme. ✓

Il est à noter que les personnes proposées représentent les différents milieux intéressés par le Cyclisme et répondent d'un dynamisme sur lequel il est permis de compter.

Fait à Kigali, le 16/10/1986

MBARUSHIMANA Antoine
Chef du B.S.I.-



RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel
C/O B.P 18 GISENYI

Gisenyi, le 02/10/1986

Hbarushimano

serpent

Twarukwaya U.

Rufoko était parti lorsque j'ai
écrit cette lettre. Avant la
réunion du comité, un parler
avec RUFOKO. Vous avez le
bonheur. 11/10/86

Monsieur le Membre du C.N.D.C. (tous)

*discuter avec Rufoko
de l'approche envisagée
pour la redynamisation
du Comité de Cyclisme
Il est ici.*

*DSSU RUFOKO
10/10/86*

Monsieur le Membre,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion qui
aura lieu le 17/10/86 à 9 heures matin dans les locaux du Ministère de
la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Ordre du jour :

Promouvoir le Cyclisme sur toute l'étendue du territoire et
favoriser la création des Clubs de cyclisme.

Copie pour Information :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif

RIGALI

Le Président du C.N.D.C.
RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET
DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Gisenyi, le 9/8/1986

- C.N.D.C. KIGALI

A valoir par	<i>DASL</i>
Date entrée:	<i>9/8/86</i>
N° Classement:	<i>646/10.08</i>

Miss
9/21/8/86

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif
KIGALI

Monsieur le Ministre, ✓

Tenant compte de votre désir pour que les Fédérations puissent aller comme il faut, j'ai l'honneur de m'adresser à votre Excellence en vue de vous demander un Agent de liaison entre votre Département et notre C.N.D.C. Cet agent conservera l'archive et fera toutes correspondances du C.N.D.C. en étroite collaboration avec les membres de celui-ci.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, les assurances de ma parfaite considération.

Le Président du C.N.D.C.
RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel.-



RÉPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET
DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
- C.N.D.C. KIGALI

Gisenyi, le 9/8/1986

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif
KIGALI

Objet : Transmission des P.V. des
réunions du C.N.D.C.

Monsieur le Ministre,

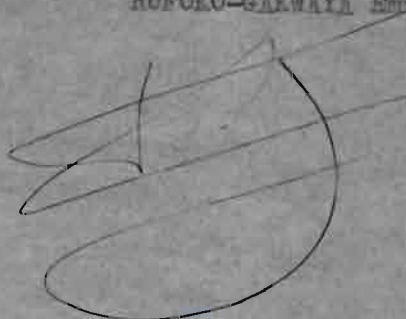
J'ai l'honneur de vous faire parvenir les Procès-
Verbaux des réunions du Comité National de Direction de Cyclisme qui ont subi un
grand retard dû, non à notre volonté.

Copie pour information :

- Monsieur le Membre du C.N.D.C. (tous)
.....

Le Président du Comité National de
Direction de Cyclisme

RUFOKO-SAYWAYA Emmanuel.-



Note au Directeur Général des
Sports et Loisirs.-

=====

Concerne : Le Comité National de Direction de Cyclisme.

Faisant suite à la note du Chef de Division Activités Sportives du 29/8/86, il faudrait penser à faire comme en athlétisme pour une grande efficacité.

Permettez-moi de vous proposer un comité qui d'après moi peut assumer ses responsabilités.

Président : Dr SENDAMA Ignace

1er V/Président : Dr MUTABARUKA Evariste

2è V/Président : RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel

Secrétaire Général : Chef de Bureau Sports Individuels (MBARUSHIMANA)

Trésorier : KALINDA Viateur

Conseillers : - KAREMERA Pierre
- NZABILINDA Joseph
- NKEZAMIHIGO Protais.

Membres : - MAYAKA Emmanuel
- SINGAYE André
--SAKUMI Anselme.

Si je vous propose ce comité, c'est grâce à l'expérience que je viens de vivre avec les membres de ce comité.

En responsabilisant le Chef du BSI, nous permettra de ne pas se limiter à l'exécution du président du Comité, mais surtout d'orienter les interventions du Comité en rapport avec la politique du département.

Fait à Kigali, le 2/10/1986

MBARUSHIMANA Antoine

Chef du B.S.I.-

